

**Son Excellence**  
Le Général Lansana CONTE  
Président de la République de Guinée Conakry  
Palais Présidentiel - Conakry  
**Fax : + 00224 30 41 11 19**

**Excellence,**

J'ai été informé, par la Fédération Internationale de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (FIACAT), ayant statut consultatif auprès des Nations Unies et de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, de la sanglante répression et des arrestations dont ont été victimes des élèves et étudiants de votre pays, le 12 juin 2006.

Cette manifestation s'est soldée par la mort d'au moins dix personnes, et a causé plusieurs blessés graves. En effet, les forces de l'ordre ont tiré à balles réelles, sur une foule désarmée qui manifestait pacifiquement.

De plus, des manœuvres tendant à empêcher l'évacuation de certaines victimes vers les hôpitaux sénégalais ont été constatées.

Au nom de la liberté de manifestation garantie par la Constitution guinéenne et des dispositifs juridiques internationaux dont votre pays est signataire, justice doit être faite pour que les responsables de ce carnage soient arrêtés, jugés et sanctionnés, conformément à la loi.

Pour cela, nous en appelons à vos prérogatives pour qu'une Commission internationale d'enquête soit mise en place dans les plus brefs délais. Vous avez, à l'égard de vos concitoyens, un devoir de justice et de vérité.

Je vous remercie pour la diligence que vous voudrez bien apporter à cette requête et vous prie d'agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Jméno

Adresa

Podpis

1

2

3

4

5